



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Prise en charge des personnes atteintes d'obésité dans le contexte covid

Question écrite n° 38901

### Texte de la question

M. Guillaume Vuilletet souhaite interpeler M. le ministre des solidarités et de la santé au sujet de la prise en charge des personnes atteintes d'obésité dans le contexte de la pandémie de covid-19. Comme le relate une récente enquête du journal Le Monde, nombre de personnes atteintes d'obésité craignent la contamination par peur d'une mauvaise prise en charge par le système hospitalier, encore mal équipé. L'appréhension de ces situations par le système de santé est également questionnée puisque l'obésité, non reconnue comme maladie chronique en France, n'ouvre pas de possibilités de vaccination, comme c'est le cas pour les autres comorbidités. Depuis le 25 février 2021, seules les personnes de plus de 50 ans atteintes d'obésité sont éligibles alors qu'on sait que 45 % des patients en réanimation sont dans cette situation. Dans le cadre de la feuille de route sur la prise en charge de l'obésité, lancée en 2019 par le ministère des solidarités et de la santé et qui court jusqu'en 2022, M. le député souhaiterait savoir dans quelle mesure il serait possible d'investir plus largement ce qui reste encore un angle mort de la politique de lutte contre le SARS-CoV-2. À ce titre, il serait notamment opportun de réfléchir à une ouverture à la vaccination de tous les publics obèses et, au-delà de l'épidémie, à une véritable campagne de sensibilisation des médecins traitants qui sont les premiers interlocuteurs des patients et les plus à même d'accompagner les personnes atteintes d'obésité.

### Données clés

**Auteur :** [M. Guillaume Vuilletet](#)

**Circonscription :** Val-d'Oise (2<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38901

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 mai 2021](#), page 4042

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)